



Grandes cultures

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : majoritairement 8 -10 feuilles (18 - 19).
- **Limaces** : hors période de risque.
- **Autres** : oiseaux et ravageurs du sol hors période de risque.
- **Cicadelle verte** : faibles attaques.
- **Pyrale** : progression des émergences, mais vol encore faible.
- **Sésamie** : captures faibles encore.

Céréales

- **Stade** : de fin floraison (69) à maturation en cours.
- **Maladies foliaires** : fin de la période sensible pour la plupart.
- **Fusarioses de l'épi** : hors période de risque.
- **Cécidomyies oranges** : hors période de risque.
- **Pucerons** : à surveiller en fonction des auxiliaires.
- **Ergot et charbon nu** : à surveiller.

Arrêt des observations régulières surveillez les parasites de fin de cycle

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : Jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement floraison (BBCH 60 à BBCH 75).
- **Pucerons** : présence moyenne et constante.
- **Tordeuses** : vols toujours importants.
- **Maladies** : Surveiller l'apparition de l'ascochytose et du botrytis.

Nombre de parcelles	Maïs	Blés	Pois protéagineux de printemps
Créées	53	74	21
Observées	29	11	7



N°17
04/06/2019



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Sandrine REGALDO et Romain
TSCHÉILLER / **ARVALIS**
s.regaldo@arvalis.fr
r.tscheiller@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

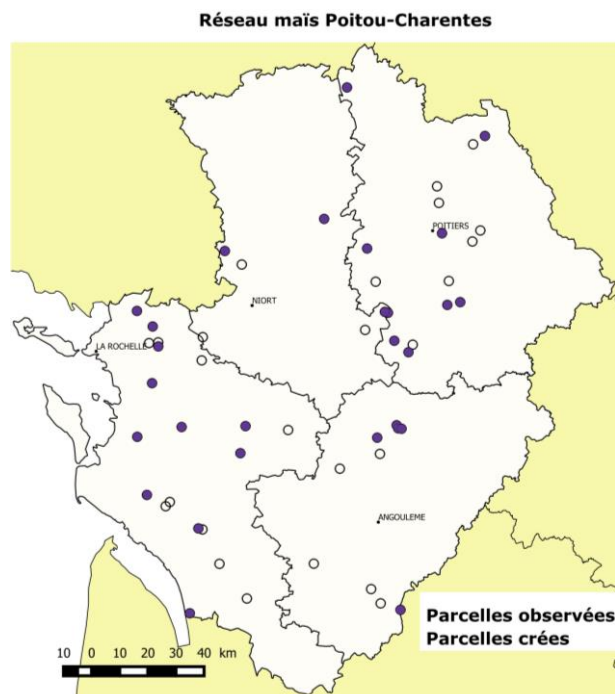
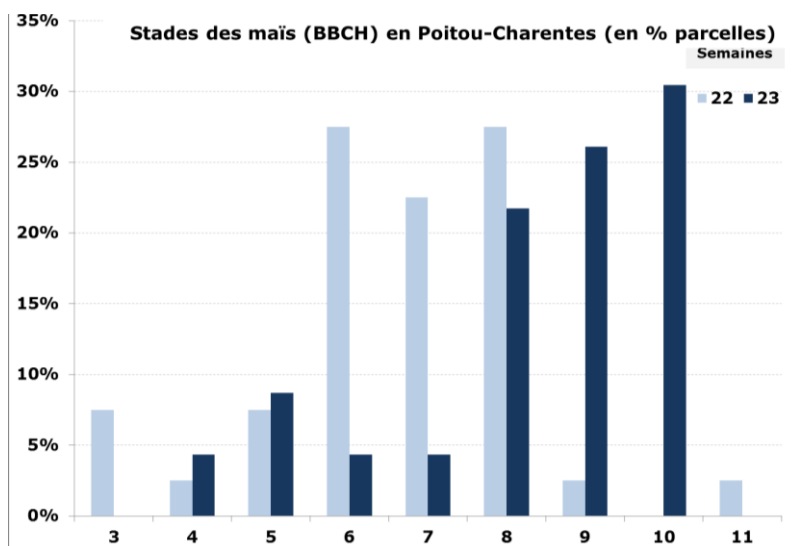
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/AA »**



• Stade phénologique et état de la culture

Avec les remontées des températures de la semaine dernière les stades du maïs ont fortement progressé. Dans le réseau ils varient selon la date de semis de 4 à 11 feuilles (14 – 19). Hors réseau, certaines parcelles sont signalées entre 2 et 12 feuilles, mais la majorité des parcelles en Poitou-Charentes est à 8 – 10 feuilles (18 -19).



• Oiseaux

Aucune attaque n'est signalée cette semaine. Par ailleurs, les maïs sont maintenant à des stades moins privilégiés pour ces déprédateurs. Surveillez les parcelles tardives.

• Limaces

Au vu des stades du maïs et des températures de la semaine dernière, les attaques de ce ravageur sont faibles.

Évaluation du risque :

Le risque est faible car la majorité des parcelles a maintenant dépassé 6 - 8 feuilles (16 -18), stades à partir desquels les dégâts sont généralement sans incidence pour la culture. Surveillez les parcelles encore aux stades sensibles (de la levée au stade 6 f).

Observez les populations ainsi que les attaques, plus particulièrement dans les situations les plus favorables aux limaces (fond de vallée humide, présence de pailles, sol motteux...).




• Pucerons

Seule la présence de *Sitobion avenae* est notée dans 2 parcelles sur les 9 observées cette semaine.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-après, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles</p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

Évaluation du risque :

Le risque est globalement faible. À surveiller.

• Cicadelles du maïs

Des symptômes d'attaques sont observés dans 6 parcelles sur 10. Ces attaques sont localisées sur les feuilles basses pour le moment.

Période et seuil indicatif du risque :

Dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures. On considère que la nuisibilité devient significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15% du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Évaluation du risque

Pour le moment dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles, **le risque est donc globalement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

• Pyrale

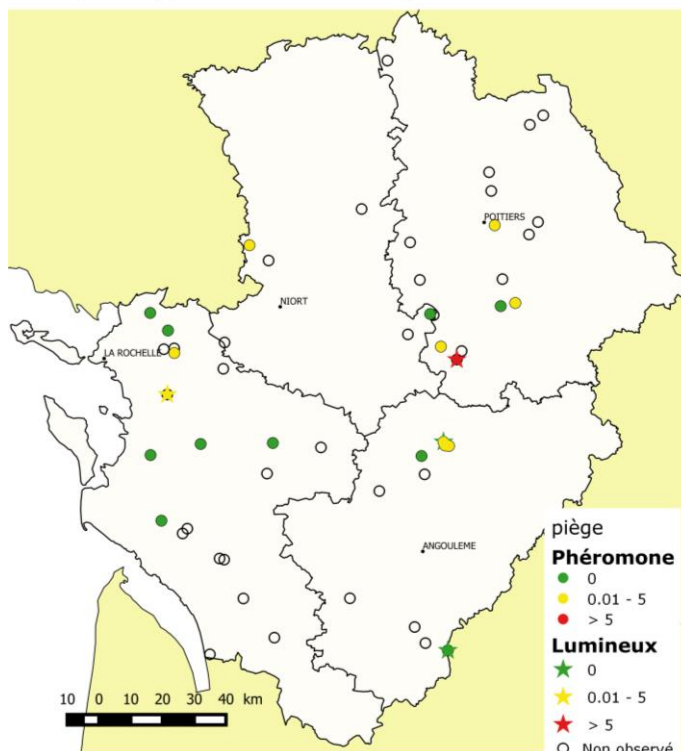
Le réseau de piégeage est en cours de mise en place, il est composé actuellement de 35 pièges à phéromone et 6 pièges lumineux. Dans ce réseau nous enregistrons pour cette semaine :

- Dans les pièges à phéromone : 18 papillons au total dans 8 pièges sur les 18 observés, avec une moyenne de 2,3 papillons par piège (à phéromone attractive pour les mâles) ;
- Dans les pièges lumineux : 13 papillons dans les 2 pièges (respectivement en Vienne et en Charente-Maritime) sur les 4 pièges. Les individus piégés sont composés de mâles et de femelles.

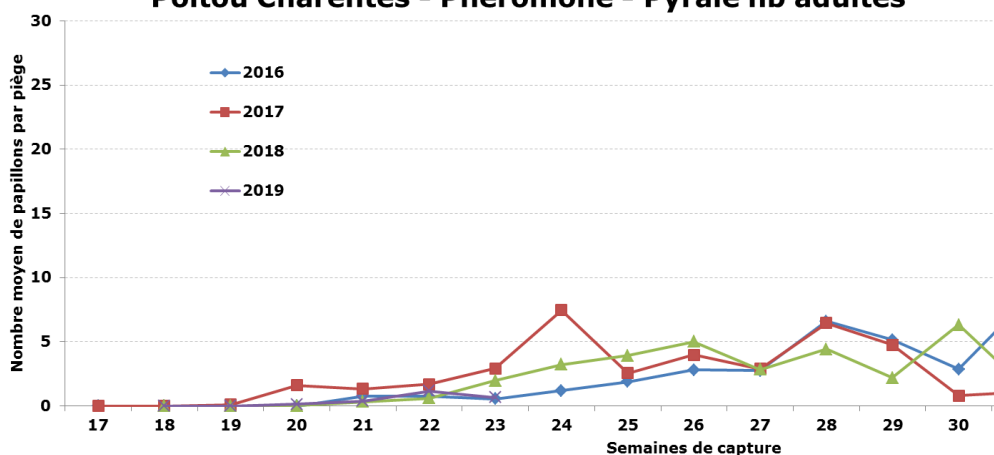
Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°42-bilan maïs 2018](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'oöplagues (nuisibilité si > 10 %).

Captures pyrales du 28 mai au 4 juin en Poitou-Charentes



Poitou Charentes - Phéromone - Pyrale nb adultes



Évaluation du risque :

Les adultes continuent à émerger mais le vol est faible pour le moment. Le **risque pyrale est actuellement faible**. Installez vos pièges pour le suivi de la dynamique du vol.

Méthode de lutte alternative contre la pyrale par les trichogrammes :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée significative des pyrales (femelles) de façon à couvrir le début du vol et la période de ponte.

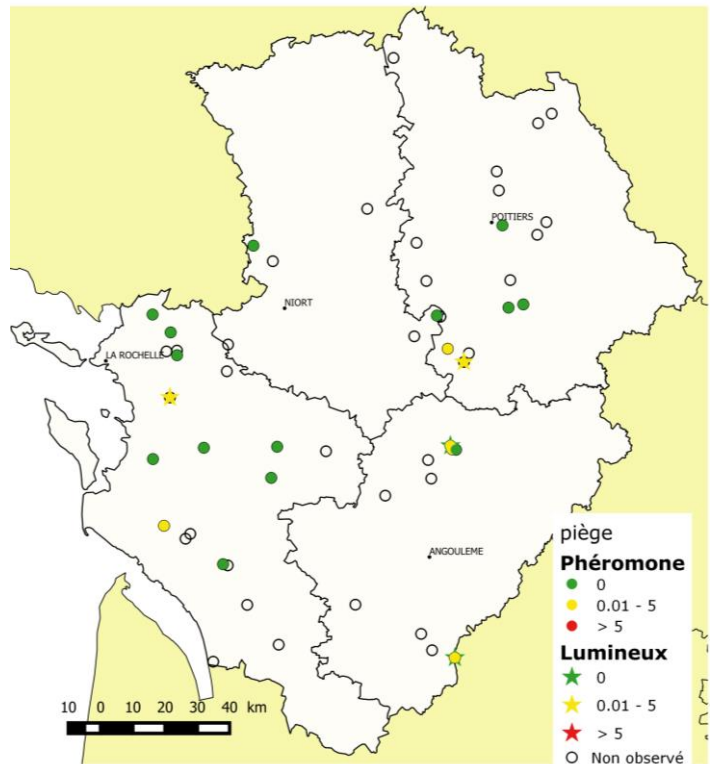
Le début de vol effectif est confirmé en Poitou-Charentes, le déploiement des trichogrammes pourra être envisagé encore cette semaine et la semaine prochaine pour les secteurs tardifs.

• **Sésamie**

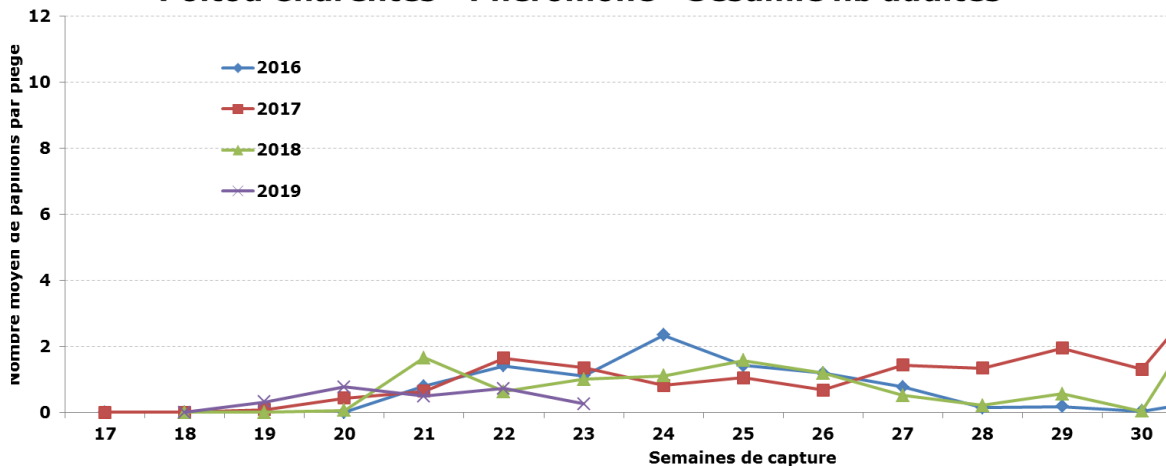
Le réseau d'observation pour ce ravageur est composé de 38 pièges à phéromones et 6 pièges lumineux. Dans ce réseau nous enregistrons pour cette semaine :

- Dans les pièges à phéromone : seulement 8 papillons dans 5 des 19 pièges observés cette semaine, avec une moyenne de 1,6 papillons par piège,
- Dans les pièges lumineux : 3 papillons en Charente-Maritime et 1 papillon en Vienne.

Les dégâts de première génération de sésamie (très précoce) sont signalés (par FMC) dans une parcelle à Magné en Deux-Sèvres. Ces dégâts sont observés par rond dans la parcelle, car les chenilles migrent depuis le pied de ponté vers les pieds voisins.



Poitou Charentes - Phéromone - Sésamie nb adultes



Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°42-bilan maïs 2018](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontés.

Évaluation du risque :

Le vol de ce ravageur se poursuit mais il est faible. Le risque est faible actuellement. Par contre, pour les quelques parcelles où les pieds de pontés sont détectés le risque est fort. Surveillez vos parcelles ainsi que les pièges.

• **Autres ravageurs**

Taupin : des attaques observées dans 4 parcelles sur 8 observées, ces attaques restent faibles.

Mouche – oscinie : quelques attaques sont signalées en Charente-Maritime.

Vers gris : attaque faible en parcelle limite Dordogne.

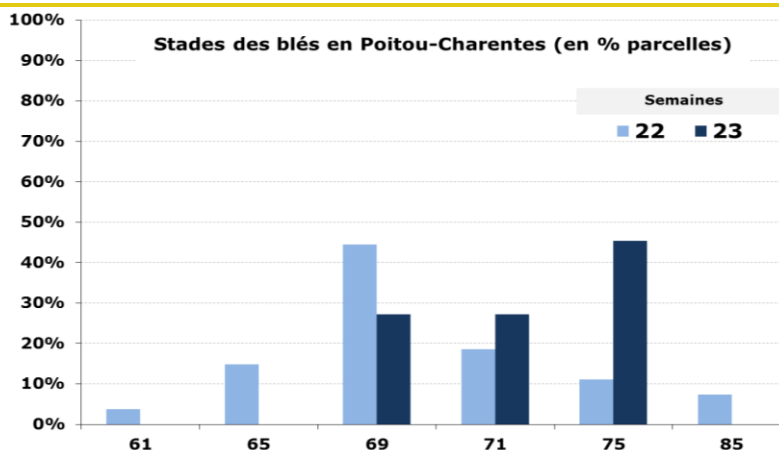
Céréales

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades des blés s'étalent de fin floraison (69) au stade graines en formation (75), les plus avancées sont au stade pâteux mou (85).

Les orges d'hiver sont en cours de maturation.

Avec les températures élevées de ces derniers jours, des cas d'échaudages sont signalés dans quelques situations généralement avec des petites terres.



• Maladies foliaires

Les dernières observations concernent la présence de rouille brune dans 2 parcelles et de la septoriose sur au moins une des 3 dernières feuilles dans 5 parcelles.

Évaluation du risque :

La majorité des céréales termine son cycle de végétation et les parcelles de blé arrivent en fin de période de sensibilité aux maladies foliaires. Par ailleurs, en Poitou-Charentes, ce cycle est fréquemment écourté par l'échaudage qui réduit la période de protection à couvrir. Surveiller l'évolution des maladies foliaires notamment des rouilles et de la septoriose pour les situations tardives.

• Fusariose de l'épi

Le risque fusarioses dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. La floraison est terminée pour la majorité des parcelles. En cas de présence significative de symptômes de fusarioses, merci de le signaler.

Évaluation du risque :

La période de sensibilité maximale (début floraison) est dépassée pour la majorité des blés, le risque devient très faible dans majorité des situations.

Rappel : les observations à la parcelle ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, les traitements (trop tardifs) sont inefficaces.

Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Anticiper le risque et adapter l'itinéraire technique en fonction du précédent, et en choisissant une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

• Cécidomyies oranges

Ce ravageur n'est plus observé dans les pièges et la majorité des parcelles a dépassé le stade fin floraison.

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.

Évaluation du risque :

La plupart des parcelles ont dépassé la période de sensibilité. Le risque actuellement est très faible.

Méthodes alternatives :

Utiliser des **variétés tolérantes** qui ne nécessitent pas de protection contre ce parasite.

Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.

• Pucerons des épis

La présence des pucerons est notée dans 5 des 7 parcelles observées. Les taux de colonisation sont variables : entre 1 et 15 %. Le seuil indicatif du risque (50% d'épi avec présence d'au moins un puceron) a été observé la semaine dernière dans une seule parcelle du réseau.

Le suivi des pucerons, couplé à celui des auxiliaires, permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires peut suffire à réguler les populations.

Période de risque : épiaison (51) à grain pâteux (83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



Évaluation du risque :

De nombreuses parcelles sont encore en période de risque, les colonisations en parcelles se maintiennent mais les auxiliaires restent également présents. Il convient de rester vigilant sur l'évolution des pucerons et de leurs prédateurs.

La présence de pucerons peut ponctuellement être très importante sur épis mais l'intervention ne doit avoir lieu que lorsque le seuil est atteint, pour ne pas impacter les populations d'auxiliaires et risquer les pullulations de pucerons.

• Ergot des céréales

Les conditions climatiques pluvieuses et fraîches en début de floraison en région pourraient constituer un facteur de risque pour la croissance de l'ergot des céréales dans certaines situations.

Les sclérotés ayant subi des conditions hivernales germent sur le sol des parcelles infestées à la faveur des pluies printanières et produisent des ascospores qui se disséminent dans l'atmosphère. Leur dépôt sur des graminées prairiales, les adventices ou les céréales au stade sensible (floraison) permet la contamination primaire des plantes.

Il en résulte la formation de miellats au niveau des épis contaminés.

Ces miellats ou gelées sporifères sont riches en conidies, spores capables de produire la contamination secondaire de céréales en floraison.



Claviceps purpurea, champignon ascomycète, est caractérisé par la formation de sclérotés au niveau des épis de diverses graminées prairiales ou sauvages et des céréales à pailles qu'il contamine. Ces sclérotés, en forme d'ergots, donnent le nom d'Ergot à la maladie. Ces organes de conservation sont assez facilement reconnaissables au champ et dans les lots de semences. La vigilance s'impose pour limiter le développement de ce champignon sur le territoire en identifiant préalablement les parcelles contaminées permettant d'adopter des pratiques limitant les contaminations (alimentaire et en parcelle).

• Charbon nu de l'orge

Il est observé depuis la semaine dernière dans une parcelle en Vienne. Il convient de vérifier la présence de ce champignon notamment dans les parcelles issues des semences fermières.

Les épis charbonnés sont issus de semences préalablement contaminées. Le champignon présent dans la semence progresse au cours du développement de la plante à l'intérieur de la tige d'orge, atteint les ébauches florales de l'épi et forme des masses de spores noires à l'emplacement des grains.



Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.

Vérifier vos parcelles

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

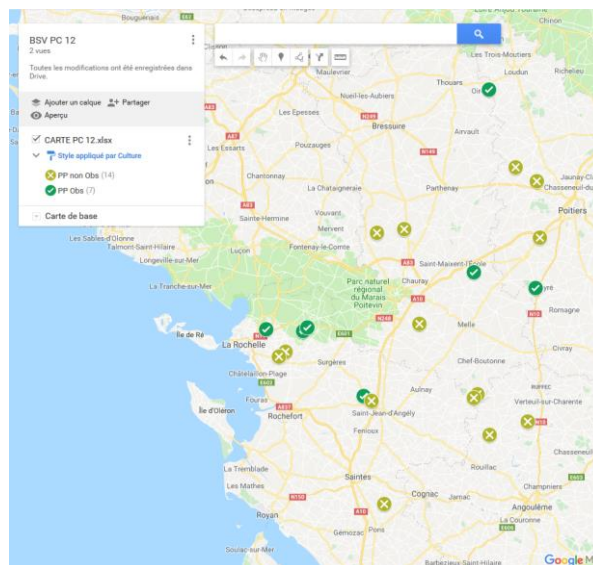
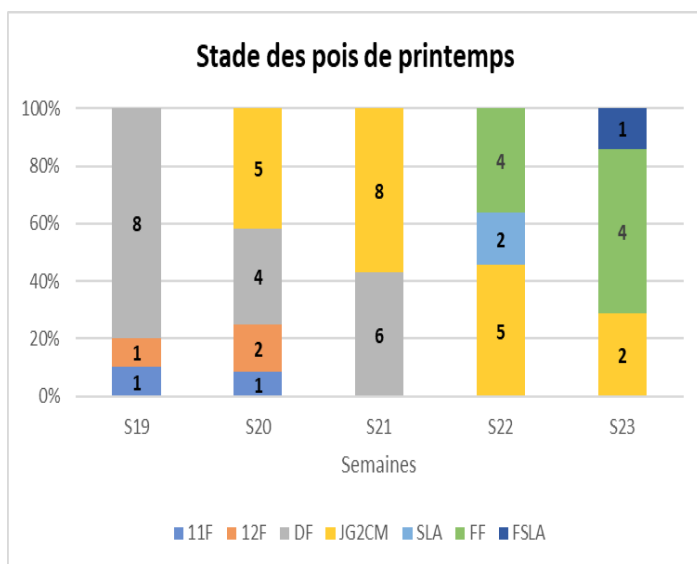
En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, aux animateurs filière céréales à paille de votre territoire.

Pois protéagineux de printemps

• Stade

Les pois de printemps sont entre les stades jeunes gousses 2 cm et fin du stade limite d'avortement (la dernière gousse mesure 0.8cm d'épaisseur).



• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

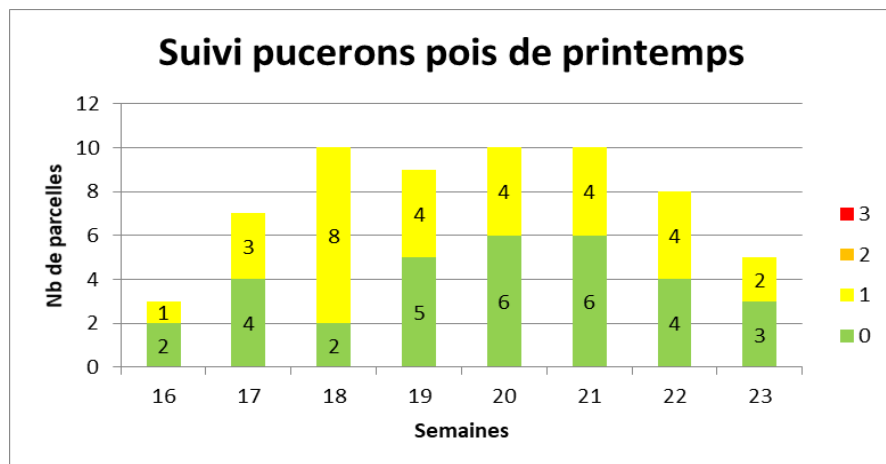
La présence de pucerons verts est observée sur deux parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

La pression pucerons reste modérée.

Période de risque : s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison.**

Seuil indicatif de risque : est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.



Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque :

Le risque est considéré comme moyen à fort : les pois de printemps sont toujours dans leur majorité dans la période de risque. Les parcelles de pois de printemps restent à surveiller.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

• Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)

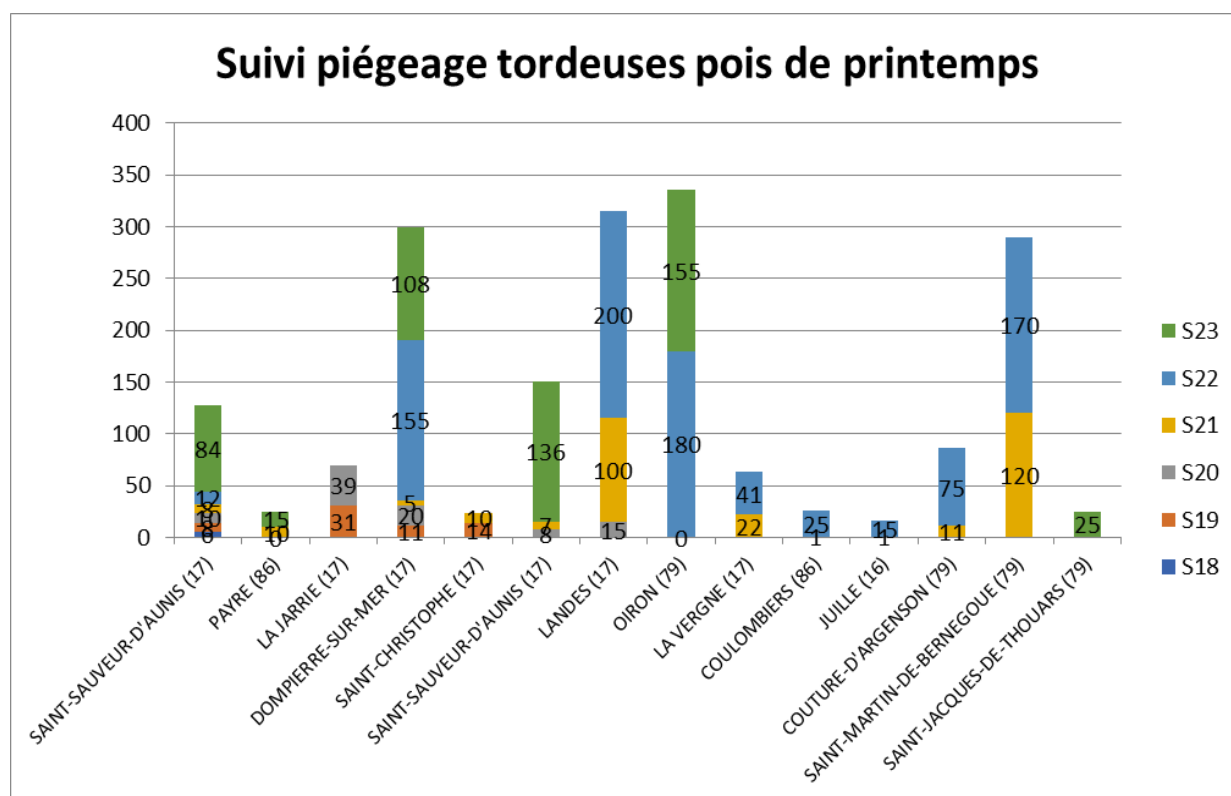
Des captures de tordeuses sont signalées sur six parcelles de pois de printemps - jusqu'à 155 insectes ont été piégés cette semaine.

Au maximum, 335 insectes ont été piégés depuis le début floraison.

Les vols restent importants.

Le seuil indicatif de risque pour l'alimentation humaine (100 captures cumulées depuis début floraison) est dépassé dans certains secteurs.

Le seuil alimentation animale (400 captures cumulées depuis début floraison) pourrait être prochainement atteint dans certains secteurs.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Évaluation du risque :

Le risque est considéré comme moyen à fort selon les secteurs et le débouché : certaines parcelles de pois sont encore dans la période de risque et le temps reste propice aux vols malgré les pluies annoncées. Les parcelles de pois en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de tordeuses jusqu'à fin floraison.

- **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque :

Le risque est considéré comme moyen à fort selon le débouché : les pois sont dans la période de risque. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*)
(Anciennement nommée Anthracnose)**

La présence de la maladie est observée sur trois parcelles de pois de printemps, à une intensité qui reste faible.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés : Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

Évaluation du risque :

Le risque est considéré comme faible à moyen : la maladie est peu présente sur les parcelles de pois de printemps. Attention aux orages, averses et rosées qui peuvent favoriser son apparition et son développement.

- **Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)**

La présence de botrytis a été observée sur une parcelle de pois de printemps à une intensité faible.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque :

Le risque est **considéré comme faible à moyen** : la maladie est peu présente sur les parcelles de pois de printemps. Attention aux orages, averses et rosées qui peuvent favoriser son apparition et son développement.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, Bienaimé négoce, CA16, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".